

Quadrilatère lève 7,5 millions d'euros pour accélérer son développement dans l'hôtellerie et les bureaux

Quadrilatère, spécialiste de la conception et de l'aménagement de bureaux, annonce une levée de fonds de 7,5 millions d'euros, intégralement souscrite par ses actionnaires historiques.

Portée par l'arrivée récente de **Christophe Gellé** à sa présidence, Quadrilatère ouvre une nouvelle phase de développement axé sur son marché historique, la conception et l'aménagement de bureaux, et sur le marché de l'hôtellerie où il était déjà présent avec notamment la rénovation en cours de l'Hôtel California, situé au 16 rue de Berry dans le 8^{ème} arrondissement parisien. Christophe Gellé, engagé sur ce marché depuis 25 ans, pourra par ailleurs compter sur les 45 ans de retour d'expérience de son actionnaire principal, la Compagnie Lebon.

Aujourd'hui, le secteur hôtelier suscite un vif intérêt de la part des investisseurs. En 2024, l'immobilier hôtelier en France a enregistré 2,7 milliards d'euros d'investissements, soit un volume en hausse de 25 % par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Leader sur le marché du bureau, Quadrilatère accompagne ses clients de A à Z dans l'aménagement global de leur espace (conseil, design, préconisation de mobilier) et conçoit des espaces de travail intelligents et inspirants, pensés pour refléter les valeurs de l'entreprise, favoriser le bien-être des collaborateurs et stimuler leur performance.

Engagée de longue date en faveur du développement durable, la société continuera à promouvoir des solutions bas carbone, de la conception à la réalisation finale, en s'appuyant notamment sur sa matériauthèque dédiée à l'innovation. En 2024, Quadrilatère a obtenu la labellisation Ecovadis, lui valant le statut Gold et la plaçant parmi les 5 % des entreprises les mieux évaluées.

Grâce à cette levée de fonds et un bilan désendetté, Quadrilatère considère à la fois des recrutements stratégiques clés et des opérations de croissance externe qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement.

« Je remercie chaleureusement nos actionnaires pour leur confiance renouvelée. Grâce à leur soutien, nous franchissons une nouvelle étape décisive dans notre développement. Notre ambition : bâtir des projets hôteliers et bureaux ambitieux et responsables mettant en avant les qualités architecturales des immeubles et traduisant l'ADN des projets pensés par nos clients avec le soutien de nos experts. »

— Christophe Gellé, Président de Quadrilatère

A propos de Quadrilatère :



Quadrilatère est une société spécialisée dans l'aménagement et la transformation des environnements professionnels, tertiaires et accueillant du public.

Forte de plus de 35 ans d'expérience, Quadrilatère intervient avec exigence, créativité et maîtrise sur l'ensemble d'un projet d'aménagement : de l'analyse des enjeux à l'installation des équipes, en passant par la conception, la réalisation des travaux et le choix du mobilier. Cette approche intégrée garantit la cohérence et la qualité des projets livrés.

Son expertise s'étend aujourd'hui naturellement à des secteurs en quête d'excellence en matière d'expérience client, tels que l'hôtellerie et le retail, où la qualité de l'aménagement constitue un levier majeur de différenciation.

Entreprise engagée, Quadrilatère place au cœur de chaque projet le bien-être des utilisateurs, l'excellence opérationnelle, le respect des délais et des budgets, ainsi que l'intégration des enjeux environnementaux.

Plus d'informations : www.quadrilatere.com

Contact presse :

Conviction[s]

Edouard de La Loyère - edelaloyere@convictions.fr - 33 6 76 47 14 44

Bruno Lorthiois - blorthiois@convictions.fr - 33 6 78 97 07 24